

canadienne. J'ai écouté attentivement le ministre quand il nous a exposé son programme. Je crois maintenant que les pouvoirs discrétionnaires qu'il trouve très dangereux sont absolument essentiels à l'accomplissement de sa tâche. Il n'y a aucun doute qu'en acceptant cette tâche, le ministre se rendra la vie très difficile, car il ne suffira plus de dire que tant d'argent a été dépensé dans tel domaine. Seuls les résultats compteront, et il tiendra bon ou succombera selon qu'il pourra ou non éliminer les disparités énormes qui existent au Canada.

Le ministre a pleins pouvoirs d'agir, et je veux commencer mes remarques en lui souhaitant de bien se servir de ces pouvoirs. J'espère aussi qu'il obtiendra la collaboration de ses collègues, car sinon, il en sera amèrement déçu. Le rôle des membres de notre parti est très clair. Ce n'est pas de critiquer les détails de la mesure législative, ni même de faire des suggestions au ministre. C'est de veiller à ce qu'il obtienne des résultats, de rester auprès de lui jusqu'à ce qu'il en obtienne et de le tenir responsable de l'évolution de nos régions de marasme. C'est ce que nous avons toujours préconisé. C'est là ce qu'on appelle un gouvernement responsable. C'est à cela que doivent s'employer les ministères. Leur rôle n'est pas de se justifier, d'ergoter sur la rédaction des projets de loi, d'expliquer pourquoi rien ne se fait; leur rôle est de saisir toutes les occasions d'agir et de rendre compte au Parlement de l'œuvre accomplie.

Je veux mentionner certains obstacles qui guettent le ministre. Nous admettons que l'aide devra être considérable, mais, en examinant le budget, nous constatons que les crédits n'ont pas été augmentés pour l'année financière courante. Nous pouvons donc à juste titre demander au ministre: «Comment ferez-vous? Qui vous fournira les moyens voulus? Allez-vous pouvoir persuader vos collègues de l'importance de la tâche qui vous attend ou bien serez-vous le dindon de la farce quand vous constaterez que la caisse est vide et devrez-vous fournir des explications à leur place?

Le plein emploi voilà l'autre point sur lequel il importe d'insister. Ce n'est pas la première fois que j'en parle au ministre. S'il veut établir des entreprises dans les Maritimes, au Manitoba ou dans le Nord de l'Ontario cela entraînera peut-être le départ de certaines industries du centre du Canada et ce sera une levée universelle de boucliers. Afin d'éviter cela et de ne pas enrichir les uns en ruinant les autres, il faut que dans le centre du Canada l'industrie tourne à plein régime.

En effet, la prospérité des régions émergentes dépend considérablement de l'activité dans les secteurs évolués et hautement industrialisés du Canada. Tout se tient. A moins que le ministre n'insiste sur des politiques de plein emploi, je crains beaucoup que même avec les meilleures intentions du monde et avec la plus grande énergie possible, le programme soit voué à l'échec. Il est donc absolument nécessaire que le ministre insiste là-dessus, comme nous l'avons toujours fait et comme nous continuerons de le faire.

A mesure que s'appliquera le programme, nous examinerons la question des subventions au secteur privé. Nous ne nous opposons pas à d'importantes dépenses pour l'expansion régionale, mais nous contestons ce qui semble une attitude unilatérale selon laquelle cette aide ne devrait être accordée que par l'entremise d'entrepreneurs privés. La mesure ne contient pas une seule allusion à l'institution de sociétés d'État. Pas un mot pour laisser entendre que le gouvernement se lancera lui-même dans une entreprise. En somme, c'est de la corruption généralisée. Nous parlons de l'attribution d'un million de dollars pour 33 projets. Pourquoi ne nous lancerions-nous pas nous-mêmes dans une entreprise si nous sommes disposés à dépenser une somme aussi importante? Nous en sommes sûrement capables.

Il ne sert à rien de discuter pour savoir qui bénéficiera des fonds, car d'après ce projet de loi, tout est matière à discrétion, tout relève du ministre. Je préviens la Chambre que nous examinerons les décisions qu'il prendra sur ces choses-là et nous formulerons des critiques ou des félicitations selon les cas.

Si nous examinons ce que le gouvernement a fait dans le passé pour aider l'industrie, nous voyons que la société Vickers a été un des principaux bénéficiaires de l'aumône du gouvernement, et les résultats ont été plutôt catastrophiques au bout du compte. La Devco a été un autre bénéficiaire, et les conséquences ont été assez désastreuses pour les gens de la région. Nous avons maintenant l'Erco, qui a reçu de l'aide du gouvernement, et nous voici aux prises avec un grave problème de pollution. Je le demande aux députés qui sont entichés de l'entreprise privée: Une entreprise d'État aurait-elle pu faire pis?

M. Deachman: Et le gouvernement de la Saskatchewan?

M. Saltsman: La postérité se souviendra du gouvernement de la Saskatchewan, quand le parti libéral aura sombré dans l'oubli, car il a frayé des voies que votre gouvernement n'a pas su imaginer et vous vivez depuis lors, sur le capital du gouvernement de la Saskatchewan. Tâchez donc de ne pas faire les petits